

Le 29 décembre 2022, CDG Capital a clôturé avec succès son émission obligataire subordonnée perpétuelle par placement privé auprès d'un nombre restreint d'investisseurs qualifiés pour un montant de 100 millions de Dirhams.

## Cette levée de fonds sur une maturité perpétuelle permet à CDG Capital de :

- Diversifier ses sources de financement et consolider sa structure financière ;
- Renforcer ses fonds propres réglementaires actuels ;
- Consolider son image vis-à-vis de ses principaux partenaires en renforçant son positionnement en tant qu'émetteur régulier sur le marché de la dette long terme.

## L'émission a été exécutée suivant les caractéristiques ci-après :

Emetteur	CDG Capital
Type de placement	Placement privé auprès d'un nombre limité d'investisseurs qualifiés
Nature de l'opération	Emission obligataire subordonnée perpétuelle
Montant de l'émission	100.000.000 de dirhams
Nombre de titres émis	1 000 titres
Valeur nominale unitaire	100.000 Dirhams
Prix d'émission	Au pair, 100% de la valeur nominale, soit 100 000 dirhams
Nature des titres	Obligations subordonnées perpétuelles non cotées
Maturité	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de CDG Capital et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq (5) ans
Date de jouissance	29 décembre 2022
Taux de référence	3,02 %
Prime de risque	230pbs
Nature du taux	Révisable annuellement
Taux d'intérêt facial	Pour la première année, le taux d'intérêt facial a été déterminé en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib en date du 23 décembre 2022, soit 3,02%, ce taux est augmenté d'une prime de risque de 230pbs. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib, précédant de 5 jours ouvrés la date d'anniversaire du coupon. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée (prime de risque de 230 points de base) et sera communiqué par CDG Capital, via son site web, aux porteurs d'obligations 4 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux et le même jour que la date d'observation du taux de référence.
Garantie	Aucune garantie particulière